

24 JANVIER 2020 - 14:00

**mots clés :** partenariat - redistribution des valeurs urbaines - politique publique ou commerciale

## INTERVENANTS



**Charlotte Girerd**  
Directrice projets,  
SNCF Immobilier [🔗](#)



**Marc Rozenblat**  
PDG de CDU [🔗](#)  
Paris, France



**Serge Le Boulch**  
PDG  
Récipro-Cité [🔗](#)  
Fondateur Chers  
Voisins [🔗](#)



**Helle Juul**  
Architecte,  
Juul | Frost  
Architects [🔗](#)  
Copenhagen,  
Denmark

## INTRODUCTION AU DÉBAT

A l'optimisation de l'efficacité de la construction de logements par le numérique (Data et BIM par ex.), s'ajoute l'accessibilité de ces logements à des publics peu aisés. La crise du logement abordable est-elle insolvable ou deviendra-t-elle le nouveau terrain de jeu de la proptech (start-ups de l'immobilier), un domaine «plateformisable» comme tant d'autres ?

Le cas américain est une bonne illustration de l'enjeu. Même s'ils travaillent, de très nombreux employés et cadres d'entreprises californiennes ne peuvent pas accéder à des logements abordables proches de leurs lieux de travail. A Seattle, Amazone va investir 2 milliards de dollars dans le logement abordable ; Facebook va investir 1 milliard de dollars dans la construction de logements abordables sur son propre foncier industriel.

Démarches généreuses qui sont pas des politiques urbaines pilotées par des élus mais par des entreprises même bienveillantes ; elles se placent sur le régalien, ne répondant pas aux citoyens mais aux consommateurs, pas au droit social mais au droit commercial.

Les acteurs privés - promoteurs, investisseurs, foncières, bailleurs sociaux - qui, jusqu'ici, avaient vocation à acheter des terrains pour y mettre en œuvre les programmes portés par les politiques, interviennent désormais de plus en plus en amont dans les projets d'aménagement. L'exemple récent des appels à projets urbains innovants est parlant : les collectivités confient au secteur privé le développement et la programmation des projets, voire même leur gestion avec le risque de conflits d'intérêts entre logique financière et logique d'intérêt général...